

Avant-propos

La filière viti-vinicole regroupe un ensemble d'activités variées, allant de la culture de la vigne jusqu'à la mise sur le marché des produits. Le périmètre régional de Nouvelle-Aquitaine recouvre totalement deux bassins viticoles (Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac) ; il couvre partiellement le bassin Sud-Ouest et une petite partie du bassin Val de Loire-Centre.

La filière viti-vinicole constitue un **enjeu fort en termes d'image et de notoriété territoriale** en Nouvelle-Aquitaine car la région met en avant la qualité de ses vins et eaux-de-vie. Un **enjeu économique** aussi : en tant que première région pour sa valeur viticole, la Nouvelle-Aquitaine apporte la plus forte contribution à la balance commerciale extérieure française pour le poste « Vins et spiritueux ». Un **enjeu social**, en lien avec de nombreux emplois fournis dans la filière, autant pour des ouvriers agricoles que pour des cadres. Enfin, un **enjeu d'avenir**, car la région doit faire face aux défis du renouvellement important de ses chefs d'exploitation et de son salariat. Elle y répond en investissant notamment dans la formation, tant par le nombre de stagiaires que par la diversité des thèmes d'action proposés.

À l'image des études réalisées sur d'autres filières économiques comme la filière bois ou viande, les professionnels de la filière viticole ont saisi les services de l'État afin de disposer d'une étude permettant d'établir un diagnostic à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fruit d'une collaboration entre l'Insee et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) de Nouvelle-Aquitaine, cette étude fournit des éléments d'analyse sur le champ d'activité que recouvre la filière dans chacun des deux principaux bassins, Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac. Mettant en évidence les différences de structure entre ces bassins, elle donne un éclairage statistique, notamment sur l'emploi et ses composantes. Nous souhaitons qu'elle puisse constituer un point de repère objectif et utile aux acteurs publics et organismes interprofessionnels impliqués dans le pilotage et l'animation des acteurs de la filière.

La directrice régionale de
l'Insee Nouvelle-Aquitaine

Fabienne Le Hellaye

Le directeur régional de
la Draaf Nouvelle-Aquitaine

Philippe de Guenin